



COMPTE RENDU

Secrétaire de Séance : RETAUX Guillaume

Absente excusée : ZENONE Odile

1. Compte rendu de la réunion du 8 juillet 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 8 juillet 2020.

2. Travaux – Faire le point – Priorités

Le chemin des Chartreux - Liaison douce rue de l'Ecole - Route d'Esquerdes - Interventions rue l'Ecole (pluvial zone des virages) et Chemin piétons coté Abbaye (réparation).

Demande de subventions à redéposer – Délibérations du Conseil Municipal à prendre.

- Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de remise en état du Chemin des Chartreux, dans le cadre de liaison douce et mobilité entre la commune de WISQUES (Communauté de Communes du Pays de Lumbres) la CAPSO via la commune de Longuenesse.

Le coût estimé s'élève à environ cinquante-deux mille deux cent soixante euros hors taxe (63 184 € HT).

Le Maire propose au Conseil Municipal d'établir des demandes de Subventions auprès des organismes suivants :

- La Communauté de Communes du Pays de Lumbres.
- L'état avec le dispositif DETR.
- Le département.

Le reste sera à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition du Maire de réaliser des travaux Chemin des Chartreux et d'effectuer des demandes de subvention auprès des différents organismes repris ci-dessus.

- Dans le but d'assurer la sécurité des résidents de la rue de la Rose du nouveau lotissement et des personnes autres usagers voulant rejoindre le centre du village par la rue de l'Ecole/RD212, le Maire propose au Conseil Municipal, la création d'un accotement piétonnier sous forme de chemin piéton / liaison douce.

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de l'Etat par le biais de la D.E.T.R. 2020, dans le cadre du Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité.

Le coût pour la création de la liaison douce est de 13960€ HT soit 16752€ TTC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter l'Etat pour l'obtention de la subvention « DETR 2020 » pouvant être accordée sur les projets concernant l'aménagement de la liaison douce rue de l'Ecole.

- *Considérant que la commune d'ESQUERDES a réalisé en deux mille dix-neuf la rénovation de la route de WISQUES (route d'Esquerdes pour la commune de WISQUES) jusqu'à la limite de la commune de WISQUES ;*

Le Maire propose au Conseil Municipal de Lancer le projet de rénovation de la route d'Esquerdes (Continuité de la route de Wisques, commune d'Esquerdes).

Les travaux consisteront en :

- *Etude réalisée par VRDAO avec entre autres un relevé topographique ;*
- *Aménagement de l'intersection avec la RD208 avec la réalisation par le département d'un tourne à gauche ;*
- *Une réfection de la chaussée et maîtrise du pluvial ;*
- *Signalisation adaptée et dispositif pour éviter les dépôts sauvages d'ordures.*

Coût estimé des travaux : 61 686 € HT soit 74 023 € TTC

Le Maire propose également d'établir la demande de subvention

- *Auprès de l'état avec la DETR et du Département.*

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition du Maire et l'autorise à lancer le projet de rénovation de la route d'Esquerdes et d'effectuer la demande de subvention DETR.

- *Considérant que la route d'Esquerdes à Wisques se situe sur le tracé de la « Via Francigena » ;*

- *Monsieur le Maire propose la réalisation d'une liaison douce piétonne dans le bois de Wisques à proximité de la voie communale route d'Esquerdes. Sachant que le Département envisage de prolonger la voie douce route de Setques jusqu'à l'entrée de la route d'Esquerdes.*

Les travaux consisteront en :

- *Etude réalisée par VRDAO avec entre autres un relevé topographique ;*
- *Aménagement de la liaison douce dans le bois de Wisques, sans abattage d'arbres ;*
- *Une maîtrise du pluvial ;*
- *Signalisation adaptée à la Via Francigena ;*
- *La réalisation d'une convention de servitude à perpétuité avec le Groupement Forestier de Wisques*
- *Les frais de Notaire*

Coût de l'aménagement : 21 875 € HT soit 26 250 € TTC

Le Maire propose également d'établir la demande de subvention

- *Auprès de l'état avec la DSIL et du Département.*

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition du Maire et l'autorise à lancer le projet de création de liaison douce route d'Esquerdes et d'effectuer la demande de subvention.

Présentation des travaux et estimations pour la route de l'Ecole : lutte contre les inondations

- *Gestion du pluvial*
- *Réparation du chemin piétonnier rue de l'Ecole*

3. Porte du logement communal - Devis

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour le changement de la porte du logement communal, une demande de devis a été faite auprès de différents établissements.

Une demande d'aide a été faite auprès de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres dans le cadre d'économie d'énergie.

4. Assurances des Elus (Document en annexe).

Loi engagement et proximité du 27/12/2019 précise en outre, l'obligation aux communes la souscription d'un contrat d'assurance « visant à couvrir le conseil juridique, l'assistance psychologique et les coûts qui résultent de l'obligation de protection à l'égard du Maire et des Elus.

Une compensation, l'Etat va verser une dotation spéciale afin de couvrir les frais pour Wisques d'un montant de 87 €.

Le Maire précise qu'à sa demande, l'agence Dambricourt a envoyé un avenant à notre contrat AXA Multirisque sans majoration de coût.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise le Maire à signer cet avenant.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le DIF Elus, (Droit Individuel à la Formation). Il reviendra sur ce sujet lors d'une prochaine réunion. (Document en annexe).

5. Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Suivant le document transmis par courrier aux membres du Conseil Municipal, le Maire a évoqué le contenu du pacte de Gouvernance Territoriale pour le Pays de Lumbres suivant les Instances :

- Bureau Communautaire
- Conférences des Maires
- Commissions thématiques
- Conseils Communautaires

Et en plus :

- Comité citoyen
- Conférence des Services communaux et intercommunaux

7. WISQUES : Point sur les manifestations à venir, colis, locations de salle

- Le spectacle est reporté en 2021.
- La cérémonie du 11 novembre est maintenue, y compris le verre de l'amitié compte tenu du nombre de personnes présentent les années précédentes.
- L'arbre de Noël est annulé
- Locations la salle Michel BIAUSQUE, pas de reprise.
- Cérémonie des Vœux, décision en novembre 2020.
- Une réunion de la commission aura lieu le lundi 21/09/2020 à 18h30 afin d'évoquer entre autres les colis de Noël.

8. Questions diverses

Limitation de vitesse rue de l'Ecole /CD 212, surtout au niveau de l'Abbaye St Paul. Pas de décision pour le moment, nous attendrons de connaître le projet éventuel d'aménagement de l'entrée du parking de l'Abbaye St Paul.

Wisques, le 14 septembre 2020

Gérard WYCKAERT

Le Maire,

